

**MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES**

**MAIRIE DE FLEURY SUR ORNE**

VILLE DE FLEURY SUR ORNE  
HOTEL DE VILLE  
COMMANDE PUBLIQUE  
10 Rue Serge Rouzière  
14123 FLEURY SUR ORNE  
Tél : 02.31.35.73.14 / Fax : 03.31.35.73.17

**ACHAT ET MAINTENANCE DE COPIEURS/  
MULTIFONCTIONS/IMPRIMANTES  
POUR LA COMMUNE DE FLEURY SUR ORNE**  
**Consultation 2015-03**

**ACTE D'ENGAGEMENT**  
Opérateur économique unique  
ou  
Groupement d'opérateurs économiques

**(A.E)**

**Nom des opérateurs économiques :**

.....  
.....  
.....

**MAITRE D'OUVRAGE**

VILLE DE FLEURY SUR ORNE  
HOTEL DE VILLE  
10 Rue Serge Rouzière  
14123 FLEURY SUR ORNE

**REPRESENTANT LEGAL DU MAITRE D'OUVRAGE :**

Monsieur le Maire de FLEURY SUR ORNE

**PERSONNE HABILITEE A DONNER LES RENSEIGNEMENTS PREVUS A L'ARTICLE 109 DU CODE DES  
MARCHES PUBLICS :**

Monsieur le Maire de FLEURY SUR ORNE

**COMPTABLE PUBLIC ASSIGNATAIRE CHARGE DU PAIEMENT :**

Trésorerie de Caen-Orne et Odon 7 bd Bertrand, BP 80551 14037 Caen CEDEX

**PROCEDURE**

**MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE EN APPLICATION  
DES ARTICLES 28, 40, 77 du Code des marchés publics**

**ACTE D'ENGAGEMENT**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> : CONTRACTANT**

Le candidat se présente:

(cochez les cases correspondant à la situation du(es) candidat(s))

**Seul**

**En groupement**

**solidaire**

**Conjoint avec mandataire solidaire**

- Je soussigné, ..... (Nom et Prénom),  
agissant en qualité de .....  
de la société (dénomination, forme juridique) .....  
au Capital de .....  
dont le siège social est à (adresse).....  
immatriculée comme suit :.....  
- Numéro d'identité entreprise (Siret) : .....  
- Numéros d'identification au registre du commerce : .....  
- Code d'activité économique principale (APE) : .....

- Je soussigné, ..... (Nom et Prénom),  
agissant en qualité de .....  
de la société (dénomination, forme juridique) .....  
au Capital de .....  
dont le siège social est à (adresse).....  
immatriculée comme suit :.....  
- Numéro d'identité entreprise (Siret) : .....  
- Numéros d'identification au registre du commerce : .....  
- Code d'activité économique principale (APE) : .....

- Je soussigné, ..... (Nom et Prénom),  
agissant en qualité de .....  
de la société (dénomination, forme juridique) .....  
au Capital de .....  
dont le siège social est à (adresse) .....  
immatriculée comme suit :.....  
- Numéro d'identité entreprise (Siret) : .....  
- Numéros d'identification au registre du commerce : .....  
- Code d'activité économique principale (APE) : .....

**Nom du mandataire (si le candidat se présente en groupement) :**

.....  
.....

Après avoir pris connaissance et accepté, sans modification, l'acte d'engagement et ses annexes, les clauses du Cahier des Clauses Administratives et Techniques Particulières (C.C.A.T.P) et les documents qui y sont mentionnés.

Après avoir produit toutes les attestations et certificats prévus aux articles 45 et 46 du Code des Marchés Publics.

Nous engageons sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le Cahier des Clauses Administratives et Techniques Particulières, à exécuter les prestations objet du marché aux conditions ci-après définies qui constituent l'offre.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de **120 jours** à compter de la date limite de remise des offres

## **ARTICLE 2 : PRIX**

### **2.1 - Modalités de rémunération**

Les matériels seront rémunérés par application aux quantités réellement réalisées des prix unitaires figurant au Bordereau des Prix Unitaires pour l'acquisition, et ci-dessous pour la maintenance.

Les tarifs publics indiqués sur le ou les catalogues fournis servent de base de calcul pour tout article ne figurant pas sur le Bordereau de Prix Unitaires. Sur ces prix, s'applique le taux de remise consenti (annexe 2 à l'Acte d'Engagement).

Pour des produits qui ne figuraient pas au Bordereau de Prix Unitaires et au tarif public du constructeur, il sera fait application des prix proposés par le titulaire dans un devis accepté par le pouvoir adjudicateur.

Le marché est dit à bons de commande en application de l'article 77 du code des marchés publics. Il s'exécutera par l'émission de bons de commande successifs selon les besoins des services municipaux.

Les montants minimum et maximum pour l'acquisition de photocopieurs multifonctions ainsi que les volumes minimum et maximum en copies affectés à leur maintenance sont indiqués ci-après.

#### **1/Acquisition**

Les prix unitaires sont ceux fixés au Bordereau de Prix Unitaires (annexe 1 à l'acte d'engagement).

**Les montants annuels minimum et maximum affectés à l'acquisition de photocopieurs de la Ville de FLEURY SUR ORNE sont les suivants :**

#### **COPIEUR TYPE A - COPIEUR NOIR ET BLANC COULEUR 20/25 PAGES MINUTES**

<b>MINIMUM SUR LA DUREE DU MARCHE</b>	<b>MAXIMUM SUR LA DUREE DU MARCHE</b>
<b>2</b>	<b>4</b>

#### **COPIEUR TYPE B – COPIEUR NOIR ET BLANC COULEUR / 30 PAGES/MINUTES**

MINIMUM SUR LA DUREE DU MARCHE	MAXIMUM SUR LA DUREE DU MARCHE
3	8

**COPIEUR TYPE C NOIR ET BLANC / COULEUR 50 PAGES / MINUTES**

MINIMUM SUR LA DUREE DU MARCHE	MAXIMUM SUR LA DUREE DU MARCHE
1	3

**type D – MULTIFONCTION RESEAUX NOIR ET BLANC**

MINIMUM SUR LA DUREE DU MARCHE	MAXIMUM SUR LA DUREE DU MARCHE
-	5

**3-7 –type E – MULTIFONCTION RESEAUX COULEUR**

MINIMUM SUR LA DUREE DU MARCHE	MAXIMUM SUR LA DUREE DU MARCHE
-	5

**3-8 - Type F - IMPRIMANTE DE BUREAU NOIR ET BLANC**

MINIMUM SUR LA DUREE DU MARCHE	MAXIMUM SUR LA DUREE DU MARCHE
-	5

**3-9 type G – IMPRIMANTE DE BUREAU COULEUR**

MINIMUM SUR LA DUREE DU MARCHE	MAXIMUM SUR LA DUREE DU MARCHE
-	8

## **2/Maintenance préventive et corrective :**

La prestation de maintenance se limite aux copieurs (types A, B, C) et ne concerne ni les multifonctions ni les copieurs de bureaux.

Le marché est traité à prix unitaires, appliqués au nombre de copies effectivement réalisées.

Le prix unitaire à la copie en format A4 et en format A3, pour le noir et blanc et pour la couleur exprimé dans l'acte d'engagement est unique, quelque soit le modèle de copieur entretenu.

Le détail des prestations incluses dans le prix unitaire à la copie est indiqué au CCATP.

Les prix unitaires à la copie sont les suivants :

### **Pour le noir et blanc : en format A4**

Coût unitaire copie HT	
TVA à 20%	
Coût unitaire copie TTC	

### **Pour le noir et blanc : en format A3**

Coût unitaire copie HT	
TVA à 20%	
Coût unitaire copie TTC	

### **Pour la couleur: en format A4**

Coût unitaire copie HT	
TVA à 20%	
Coût unitaire copie TTC	

### **Pour la couleur: en format A3**

Coût unitaire copie HT	
TVA à 20%	
Coût unitaire copie TTC	

**Cette facturation devra uniquement correspondre aux coûts copie et d'impression et ne concernera en aucun cas les numérisations réalisées depuis les copieurs qui seront gratuites.**

**Les volumes annuels copies minimum et maximum affectés à la maintenance des photocopieurs de la Ville de FLEURY SUR ORNE sont les suivants :**

## Noir et blanc

A titre indicatif et sans engagement contractuel, les volumes annuels copies en 2014 des photocopieurs étaient les suivants :

QT T	Site actuel	Photocopieur actuellement en place	Type de contrat actuel	Contrat de maintenance jusqu'au	Consommations annuelles actuelles
1	Restaurant scolaire	SHARP MX 2310	ACHAT	31/12/2015	Noires A3+A4 : 5 328 Couleur A3+A4 : 5 568
1	Ecole maternelle	SHARP MX -M260	ACHAT	31/12/2015	Noires (actuellement pas de couleur) : 74 000
1	Ecole primaire	AF 3245 C – RICOH	ACHAT	31/12/2015	Noires : 89000 Couleur : 68100
1	Centre Socio Culturel	MPC 2051 CENTRE SOCIO CULTUREL RICOH	LOCATION MAINTENANCE	13/01/2016 – fin du contrat de location et de maintenance-	Noires : 7 628 Couleur : 22 872
1	Mairie copieur principal	MPC 5000 DF – RICOH	LOCATION MAINTENANCE	13/01/2016 – fin du contrat de location et de maintenance	Noires : 101119 Couleur : 85 949
1	Mairie copieur secondaire comptabilité	MP 2000 SP RICOH	ACHAT	12/01/2017 fin du contrat de maintenance	Noires (actuellement pas de couleur) : 41589
1	Mairie SERVICES TECHNIQUE S	AFICIO 3045 AD	ACHAT	Plus de maintenance	Noires : 3200
1	Relais assistante maternelle	TOSHIBA e- STUDIO 151D	ACHAT	Plus de maintenance	Noires (actuellement pas de couleur) : 5500

Si à l'occasion d'une visite de maintenance corrective, il s'avérait nécessaire de changer une pièce autre qu'une pièce d'usure (ex : écran de commande, bloc agrafage, moteur...etc.), celle-ci sera facturée sur la base du tarif public avec la remise consentie, sur devis accepté.

J'applique un **taux de remise** [.....]% sur les tarifs publics des pièces détachées.

### **3/Coût de la maintenance en cas de mauvaise utilisation**

Sur la base d'un devis accepté par le pouvoir adjudicateur, il sera fait application du coût horaire de la main d'œuvre ainsi que du tarif public des constructeurs pour le remplacement des pièces détachées sur lequel s'appliquera le rabais consenti par le titulaire.

	<b>Tarif HT</b>	<b>Tarif TTC</b>
<b>Coût horaire de la main d'œuvre</b>		

J'applique un **taux de remise de** [.....]% sur les tarifs publics des pièces détachées.

### **4/Coût du déplacement d'un copieur**

Il sera fait application du coût horaire de la main d'œuvre ci-dessous :

	<b>Tarif HT</b>	<b>Tarif TTC</b>
<b>Coût horaire de la main d'œuvre</b>		

Les modalités de révision des prix sont fixées à l'article 5-3 du Cahier des Clauses Techniques et Administratives Particulières (CCATP).

### **5/Prestations supplémentaires éventuelles**

Le cas échéant le bon de commande pour chaque copieur en acquisition fera mention des prestations supplémentaires éventuelles (= options) à intégrer au dit copieur.

## 2.2 - Avance

Les conditions de l'article 87 du Code des Marchés Publics ne sont pas réunies, il ne sera alloué aucune avance.

### **ARTICLE 3 : SOUS-TRAITANCE**

Les annexes (DC4)\_\_\_\_\_ au présent Acte d'Engagement indiquent la nature et le montant des prestations (**hors prestation de fourniture**) que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, le nom de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées avec les modalités de révision de prix éventuelles qui constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitant, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

A cette annexe, je joins :

- Une déclaration sur l'honneur, dûment complétée, datée et signée pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du Code des Marchés Publics,
- Une attestation sur l'honneur justifiant que l'opérateur économique est à jour des cotisations sociales et fiscales au 31/12/2014 ;
- Pour évaluer les capacités professionnelles du sous-traitant : la présentation d'une liste de travaux (références), effectuées en propre par le sous-traitant, au cours des 3 dernières années ;
- Pour évaluer les capacités financières du sous-traitant : une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant la prestation à réaliser, au cours des trois dernières années ;
- Une attestation d'assurance en responsabilité civile en cours de validité ;
- un relevé d'identité bancaire.

***NB : Il pourra être demandé au titulaire du marché de remettre le contrat de sous-traitance visé par le sous-traitant.***

Le montant total des prestations que j'envisage de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

\_\_\_\_\_ Euros H.T.

(soit en toutes lettres \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Euros H.T).

### **ARTICLE 4 : DUREE ET DELAIS D'EXECUTION**

#### **4.1 – Durée du marché**

Le présent marché sera conclu :

##### **Pour l'ACQUISITION :**

**pour une durée de 4 ans. La durée de validité du marché est la période à l'intérieur de laquelle les bons de commande peuvent être émis.**

##### **Pour la MAINTENANCE :**

Le contrat de maintenance s'exécutera à partir de la date d'installation du premier copieur.

La prestation de maintenance se limite aux copieurs (types A, B, C) et ne concerne ni les multifonctions ni les copieurs de bureaux.

Le titulaire présentera dans son offre les conditions générales de vente du contrat de maintenance. Chaque copieur commandé jusque 2019 sera soumis aux conditions de ce contrat de maintenance initial

Chaque copieur commandé et installé doit pouvoir bénéficier du contrat de maintenance pendant 4 ans.

Par ailleurs et en complément aux quatre années pendant lesquelles le titulaire est tenu de garantir la maintenance aux conditions du contrat de maintenance initial, le titulaire devra ,par voie d'avenant, proposer une prolongation :

- De 12 mois reconductible jusque 2 fois (3 ans maximum),

Cette proposition de prolongation aura les mêmes conditions que le contrat initial. **Sauf dénonciation deux mois minimum avant la date d'échéance de chaque période de renouvellement, il sera reconduit. Le nombre maximum de reconduction est de 2.**

#### **4.2 – Délai de livraison et de mise en service du matériel**

Le délai de livraison et de mise en service du matériel commandé est fixé à 25 jours ouvrés à compter de la date d'émission du bon de commande.

**Toutefois, le délai maximum de livraison et de mise en service du matériel commandé, que je propose est de :**  
..... jours ouvrés

#### **4.3 – Délais d'exécution pour la maintenance**

##### **4.3.1 Délai d'intervention**

Le délai d'intervention pour la prestation de maintenance corrective est fixé à 8 heures ouvrées maximum suite à l'envoi par téléphone (confirmé par fax ou mail) par fax ou par mail de la demande d'intervention par le service utilisateur.

**Toutefois, le délai maximum d'intervention pour la maintenance que je propose est de :**  
.....heures ouvrées

##### **4.3.2 Délai de réparation**

Le délai de réparation du matériel pour la prestation de maintenance est fixé à 2 jours ouvrés maximum à compter de l'intervention du technicien.

**Toutefois, le délai maximum de réparation que je propose est de :**  
.....jours ouvrés

En cas de nécessité de commander une pièce, le délai de réparation ne pouvant intervenir dans un délai de 2 jours ouvrés, le titulaire s'engage à prêter une machine de remplacement aux performances techniques à minima équivalentes pendant la durée totale de remise en état de l'appareil défectueux.

##### **4.3.3 Délai de livraison des consommables**

Le délai de livraison des consommables est fixé à 48 heures ouvrées maximum suite à l'envoi par téléphone (confirmé par fax ou mail) par fax ou par mail par le service utilisateur.

Toutefois, le délai maximum pour la livraison des consommables est de :  
.....jours ouvrés

Les candidats ne remplissant pas la partie présente sont réputés proposer un délai de 48 heures ouvrées.

**ARTICLE 5 : PAIEMENTS**

**En cas d'opérateur économique unique ou de groupement solidaire**, le pouvoir adjudicateur réglera les sommes dues, au titre du présent marché, au compte ouvert au nom de :

\_\_\_\_\_

Banque : \_\_\_\_\_

N° : \_\_\_\_\_

CCP : \_\_\_\_\_

TRESOR PUBLIC : \_\_\_\_\_

(joindre un relevé d'identité bancaire ou postal)

Toutefois, le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues aux sous-traitants, payés directement, en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les actes spéciaux.

**Opérateur économique N°1 :**

Banque :.....N° .....

C.C.P. : .....

TRESOR PUBLIC.....

(joindre un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal)

**Opérateur économique N°2 :**

Banque :.....N° .....

C.C.P. : .....

TRESOR PUBLIC.....

(joindre un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal)

**Opérateur économique N°3 :**

Banque :.....N° .....

C.C.P. : .....

TRESOR PUBLIC.....

(joindre un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal)

Toutefois, le Maître d'Ouvrage se libèrera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants aux crédits des comptes désignés dans les actes spéciaux.

**ARTICLE 6 : NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCE**

Le montant maximal de la créance que je pourrais présenter en nantissement en tant qu'opérateur économique chargé de l'exécution du marché est ainsi de :

\_\_\_\_\_ euros TTC  
(soit en toutes lettres) \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ euros TTC.

❖ **Affectation du marché en nantissement ou cession de créance :**  
Articles 106 à 110 du Code des Marchés Publics.

Personne habilitée à donner les renseignements au titre de l'article 109 du Code des Marchés Publics : Monsieur Le Maire de FLEURY SUR ORNE

**ARTICLE 7 : ASSURANCE**

Un justificatif d'assurance couvrant la responsabilité civile sera fourni dans un délai de **15 jours** francs à compter de la notification du marché et avant tout commencement d'exécution.

**ARTICLE 8 : EXCLUSION POUR MOTIF FISCAL**

Article 43 du Code des Marchés Publics.

Article 50 de la loi n° 52-401 du 14 avril 1952 modifié par l'article 56 de la loi 78-753 du 17 juillet 1978.

Nous affirmons sous peine de résiliation du marché ou de mise en régie à mes torts exclusifs, ne pas tomber sous le coup des interdictions mentionnées de l'article 43 du Code des marchés Publics.

Fait à ..... le, .....

Signature et cachet de(s) l'opérateur(s) économique(s)  
« LU ET APPROUVE »

**ARTICLE 9 : ACCEPTATION DE L'OFFRE**

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement :

A FLEURY SUR ORNE, le .....

**Le Maire de FLEURY SUR ORNE**

**Marc LECERF**